

P. Luc FORESTIER

Diakonos
Faculté de Théologie, Université catholique de Lille

21 octobre 2026

Comité national du diaconat : bon anniversaire !

Il y a soixante ans, le 21 octobre 1966, l'Assemblée plénière des évêques de France – réunie pour la première fois à Lourdes – décidait la création du Comité national du diaconat. Depuis six décennies, le Comité accompagne le développement de ce ministère ordonné qui a pris une figure originale en France. Si le nombre de diacres ordonnés a vraiment augmenté depuis les années 1980, la croissance est aujourd'hui régulière, avec une évolution dans les profils et dans les engagements. Or, l'histoire du diaconat en France depuis 1966, parfois mal connue, permet de saisir quelques caractéristiques d'un ministère essentiel pour une authentique pluri-ministérialité dans une Église synodale et missionnaire.

Avant tout, cet anniversaire est l'occasion de rendre grâce à Dieu et de remercier toutes les personnes impliquées depuis plus de soixante années, à commencer par les pionniers de ce ministère en France (Yves Congar, Jean Rodhain, René Schaller, etc.). Mais il faut aussi remercier les évêques de France depuis 1966. Plusieurs ont été de vrais promoteurs de ce ministère, tandis que de nombreux prêtres ont perçu l'opportunité d'un exercice permanent du diaconat pour la société contemporaine, et pour l'Église qui cherche à y inscrire l'Évangile. Mais il faut saluer tout autant les diacres, et les épouses de ceux qui ont été ordonnés après leur mariage, ainsi que leur famille. Pour ces femmes et ces hommes – plusieurs milliers en France depuis les premières ordinations d'avril 1970 – le diaconat a été un engagement plein de péripéties. « Vous en verrez de toutes les couleurs », aimait à rappeler le cardinal Jean-Marie Lustiger aux diacres qu'il a ordonnés, prévenant aussi les épouses des hommes mariés. Ces soixante années d'apprentissages ont impliqué encore beaucoup d'autres personnes, à commencer par l'entourage professionnel ou associatif de ces diacres, les communautés chrétiennes où ont pu éclore ces vocations au ministère diaconal, ainsi que les multiples lieux où les diacres déploient ce ministère.

À travers toutes ces personnes impliquées par l'aventure diaconale depuis Vatican II, ce sont les Églises locales elles-mêmes qui ont bénéficié d'un ministère structuré par « la liturgie, la parole et la charité » selon l'ordre choisi en *Lumen gentium* 29. Trois domaines de fécondité au moins peuvent être identifiés, la notion de vocation, l'engagement liturgique des diacres, avec leur épouse pour ceux qui sont des « mariés diacres », et l'articulation entre la liturgie et le souci des personnes en situation de fragilité.

1. Là où la vocation au ministère presbytéral est souvent pensée comme un mouvement intérieur, **l'appel au diaconat est plutôt le fruit de l'interpellation d'un homme, et d'un couple quand ce dernier est marié,** suscitant souvent perplexités et interrogations. Les temps de discernement et de formation, auxquels participent les « cheminants », et leur épouse, le cas échéant, sont alors bien nécessaires pour accueillir cet appel, et y répondre en toute liberté. La libre réponse d'un futur diacre – et celle de son épouse, s'il est marié – est avant tout le fruit d'un travail intérieur, au service duquel une formation est proposée, avec des modalités différentes selon les Églises locales. La prochaine rencontre organisée par le Dicastère pour le clergé à Rome, en février 2027, permettra d'envisager l'évolution de cette formation en bénéficiant de l'expérience de nombreuses Églises locales, dans une grande diversité de contextes.

2. La vie liturgique des communautés peut être profondément marquée par le ministère de diacres, non seulement pour la messe dominicale, mais aussi pour la prière selon la Liturgie des Heures, ou pour la préparation au mariage ou au baptême, missions souvent accomplies en couple pour les diacres mariés. Le prochain guide *Célébrer* – La liturgie dans le ministère des diacres – qui est en préparation au service Pastorale liturgique et sacramentelle de la CEF, donnera de précieuses indications pour approfondir la pertinence de cette présence liturgique, en particulier dans les lieux périphériques de notre humanité.

3. C'est bien la question de la présence aux personnes en situation de vulnérabilité qui constitue l'une des originalités du « diaconat à la française », ce qui peut prendre des figures très variées au cours de la vie ministérielle d'un diacre. Comme le montre Étienne Grieu dans son dernier livre (*Les Oreilles de l'évêque*, Paris, 2026), le ministère de présidence d'une communauté locale n'est pas séparable du souci de celles et de ceux qui ne sont pas là. Les diacres manifestent, par leur ministère et par leur vie, le désir apostolique d'une Église à qui manquent ceux vers lesquels elle est sans cesse envoyée.

Bon anniversaire au Comité national du diaconat, et merci pour cette expérience diaconale déjà riche, et pleine de promesses pour demain !